



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Information

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation Sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales Bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service DGER/SDRICI/2023-733 27/11/2023</p>
---	---

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 30/06/2024

Cette instruction abroge la note de service DGER/SDRICI/2022-935 du 21/12/2022 Lancement du Printemps des transitions édition 2023

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 2

Objet : La présente note de service a pour objet de préciser les modalités pratiques d'organisation des événements du « Printemps des transitions » dans les établissements de l'enseignement agricole pour 2024.

Destinataires d'exécution

DRAAF/DAAF

Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

Etablissements publics d'enseignement supérieur

Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)

Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO)

Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)

Résumé : cette note de service a pour objectif de présenter l'opération de communication de l'enseignement agricole, dans le cadre du plan EPA2 : "Le Printemps des transitions", édition 2024 et de préciser les modalités pratiques d'organisation de ce cycle d'événements dans les établissements de l'enseignement agricole.

Textes de référence :

- Note de service DGER/SET/2023-428 du 05/07/2023

Le Printemps des Transitions des établissements de l'enseignement agricole 2024

La DGER reconduit pour sa troisième édition le cycle d'évènements « Printemps des Transitions » en 2024.

Cette action s'inscrit dans les priorités pour l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2023/2024 fixées par la note de service DGER/SET/2023-428 du 05/07/2023.

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités pratiques d'organisation des évènements dans les établissements de l'enseignement agricole.

Tous les établissements de l'enseignement agricole, y compris ceux du privé et de l'enseignement supérieur, sont susceptibles d'organiser un ou plusieurs évènements qui s'inscrivent dans ce cycle.

1 - Contexte

Cette initiative répond à l'objectif de l'action 4.2 du plan « *Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie* » (EPA2) : **rendre visibles et accessibles les transitions mises en œuvre dans les établissements.**

« Les établissements organisent des événements ouverts à leurs partenaires ou plus largement à des parties prenantes et au grand public, à l'occasion desquels ils témoignent de leur démarche EPA et proposent un dialogue sur des thématiques liées aux transitions et à l'agroécologie » (Circulaire DGER/SDRICI/2020-68 du 30/01/2020).

Pour cette dernière année scolaire du plan EPA2, un effort particulier est attendu pour valoriser les actions et les résultats obtenus par les établissements. Ouverts aux partenaires du territoire et au grand public, le « Printemps des Transitions 2024 » est un des moyens de valorisation proposé par le ministère.

Ce cycle d'évènements s'inscrit dans la stratégie de communication de l'enseignement agricole « L'aventure du Vivant » qui a pour objectif d'accroître le nombre d'apprenants dans les établissements en augmentant la notoriété et la visibilité des atouts des formations proposées par l'enseignement agricole, dont sa capacité à transmettre de façon concrète aux jeunes des clés pour réussir les transitions.

2 - Publics concernés

Ces événements s'adressent :

- aux futurs élèves et étudiants, et à leurs familles ;
- aux enseignants et équipes de direction des collèges, lycées ou autres établissements d'enseignement du territoire ;
- aux professionnels et autres acteurs du territoire ;
- à tout autre public intéressé par les transitions agro-écologiques et climatiques.

3 - Objectifs poursuivis

Ce cycle d'évènements permet aux établissements de témoigner de leurs actions emblématiques liées aux transitions et de les faire connaître.

Ces témoignages permettront de :

- Améliorer la notoriété de l'enseignement agricole sur son territoire et faire connaître les formations qui préparent aux métiers du vivant,
- Rendre visibles et accessibles les transitions climatiques, agro-écologiques, sociétales et alimentaires en cours dans l'enseignement agricole,
- Valoriser les partenariats établis par l'établissement avec le monde professionnel,
- Essaimer les innovations obtenues par les établissements (techniques, pédagogiques, sociales, organisationnelles...),
- Développer et montrer la participation active des apprenants dans la construction et la conduite de projets notamment en les impliquant dans l'organisation de ces évènements (cf. action 1.3 du plan EPA2).

Ces journées s'inscrivant dans le cadre d'EPA2, il est souhaitable de montrer comment les transitions opérées contribuent aux différents axes du plan.

Pour l'édition 2024, les établissements sont incités à réfléchir leurs évènements autour d'un ou plusieurs des axes de communication suivants (voir annexe 1) :

- **« Vis ma vie d'élève/d'étudiant en lycée agricole, école d'ingénieurs ou vétérinaire »** (Axe 1 du plan « Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agro-écologie ») : _

Donner la parole aux jeunes, dont les jeunes écoresponsables, valoriser l'engagement citoyen, faire découvrir les sciences participatives sous forme d'expériences à vivre pendant l'évènement.

Par exemple, proposer une expérience de vie dans l'école.

Cibles principales : jeunes (3^{ème} à BTS).

- **« Enseigner autrement »** (Axe 2 du plan « Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et poursuivre les transitions ») : _

Quelles démarches pédagogiques sont développées dans l'établissement, comment celui-ci intègre les enjeux des transitions dans ses méthodes pédagogiques ?

Par exemple, mettre en scène un cours type classe ouverte, avec la pédagogie commentée par une équipe d'enseignants, organiser un atelier de médiation scientifique...

Cibles principales : parents d'élèves, enseignants, prescripteurs de l'orientation.

- **« Les pieds dans l'exploit' »** (Axe 3 « Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques » et axe 4 « Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes ») : _

Comment l'exploitation agricole, l'atelier/plateau technique ou le laboratoire de recherche peut inspirer/initier des projets de transitions pour et avec le tissu local ?

Par exemple, accueillir une table ronde sur un projet d'expérimentation impliquant des enseignants et apprenants, des partenaires professionnels et collectivités, animée par la presse locale (radio, TV...)

Cibles principales : professionnels, collectivités, associations...

4 - Le dispositif de communication mis à disposition

A – Un webinaire de lancement à destination des établissements et des SRFD

Un webinaire sera organisé en janvier 2024 pour accompagner les établissements dans l'organisation d'un évènement pour le Printemps des Transitions 2024. La participation des catégories d'agents suivantes est particulièrement attendue :

- Les chargés de mission ADT/ADEI en DRAAF/SRFD ;
- Les chargés de communication des DRAAF/DAAF ;
- Les référents EPA2 en établissement ;
- Les chargés de communication en établissement.

B - Une mallette pédagogique « Des outils pour mieux communiquer »

Celle-ci est disponible pour les établissements sur Chlorofil (https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/adv/outil-comm/comm-ea-outils.pdf). Son objectif est d'apporter un appui aux établissements à la mise en place de la communication autour des transitions conduites via EPA2. Elle a été construite en cohérence avec les objectifs et outils de L'Aventure du vivant.

C - Un kit de communication personnalisable diffusé à l'ensemble des établissements organisant un l'évènement, composé de :

- Affiches de l'évènement,
- Bannières pour sites internet,
- Vignettes « Réseaux sociaux » (réseaux sociaux des établissements, des préfectures, de L'Aventure du vivant, du MASA) et relais partenaires,
- Des maquettes de kakemonos mobiles,
- Marques-pages.

Ce kit sera mis en ligne sur Chlorofil.

D - Relations presse de l'évènement

Une conférence de presse nationale de lancement du cycle d'évènement sera organisée par le ministère début 2024.

E – Programmation des évènements et diffusion

- La DGER met en place un tableau collaboratif sur RESANA. Ce tableau sera l'outil de base pour transmettre les informations sur les évènements (lieux, date, cibles, thème, description, #printempsdestransitions).

Les supports de communication produits par les établissements seront ensuite diffusés *via* :

- Les canaux de diffusion nationaux de la DGER et de la DICOM ([site internet du ministère](#), [site Chlorofil](#), [site adt](#), [site Aventure du Vivant](#), réseaux sociaux du ministère,
- Les canaux de diffusion locaux et régionaux : les réseaux sociaux et sites internet des établissements, des préfectures et des DRAAF/DAAF.

Le modèle d'article de communication pour utilisation par les établissements organisateurs pour publication sur les canaux de diffusion du ministère est disponible en annexe 2.

5 – Organisation

La DGER (Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation, BDAPI) supervise l'ensemble du dispositif.

La DICOM est en charge des actions suivantes :

- Création du kit de communication national et personnalisable,
- Création d'une carte interactive recensant les évènements du Printemps des Transitions, actualisée tout au long de l'évènement,
- Promotion des évènements sur les différents supports de communication du Ministère (site internet agriculture.gouv.fr, réseaux sociaux, intranet).

A la demande de la DGER, le Dispositif National d'Appui (DNA) (Institut Agro – Montpellier) est en charge des actions suivantes :

- Accompagnement technique des établissements pour l'utilisation de la mallette pédagogique « Des outils pour mieux communiquer » : trois sessions de formation collective seront proposées en visioconférence en décembre 2023 et janvier 2024 dans le cadre du PNF.
- A l'issue du Printemps des Transitions, réalisation du bilan quantitatif et qualitatif de ces évènements avec une revue de presse des articles collectés, classés par thématiques et une revue des post sur les réseaux sociaux.

Les DRAAF/SRFD sont en charge des actions suivantes :

- Information des établissements sur les attendus de l'évènement,
- Réception des candidatures au Printemps des Transitions (via une enquête SPHYNX <https://eduter.sphinx.educagri.fr/v4/s/7nsafg>), en vérifiant que les évènements répondent aux axes de communication décrits dans cette note de service.
- Sélection et transmission des candidatures au BDAPI par le biais du tableau RESANA. Dans la mesure du possible, sélection d'évènements, susceptibles d'accueillir un représentant DGER ou DRAAF/DAAF pour le lancement institutionnel du cycle d'évènement,
- Communication des évènements au niveau local et régional avec l'appui des chargés de communication en établissement : choix des manifestations pour lesquelles un article sera rédigé, relai des articles sur le site internet de la DRAAF/DAAF, etc ???.

Les établissements s'appuient sur leurs enseignants référents EPA2, le cas échéant sur les personnels enseignants ayant souscrit des « briques » de pacte pour des actions en sens, et sur leurs chargés de communication pour :

- Soumettre un projet d'évènement à leur DRAAF/SRFD,
- Rédiger et diffuser des articles sur les manifestations.

6- Nouveautés 2024

A - Organisation d'un concours photo

Pour chaque évènement Printemps des Transitions, l'établissement pourra participer au concours photo « Printemps des Transitions ».

Ces photos devront être prises uniquement par les élèves. Elles devront être en haute définition, délivrer un message fort sur les transitions et être esthétiques. Un commentaire sur le contexte de la photo, la composition et la description est attendu.

Les chargés d'ADT/ADEI en DRAAF/SRFD transmettront la procédure de dépôt des photos aux établissements dont les événements ont été retenus.

Un jury composé de la DGER, du DNA, de Resothen et des chargés de mission ADT/DEI sélectionnera les trois meilleures photos. Un prix sera remis lors du séminaire de clôture d'EPA2 à l'automne 2024 aux EPL sélectionnés.

L'ensemble des photos sera publié sur le site du ministère de l'Agriculture (MASA).

B- Obtention d'un Open badge

La DGER a créé un Open Badge « Printemps des Transitions », accessible par lien ici : <https://openbadgefactory.com/c/earnablebadge/S2Y621a60Ga4L4/apply>

Il pourra être obtenu par les apprenants grâce à un code fourni par un encadrant en capacité de garantir la participation active de l'apprenant à un événement labellisé. Les chargés de mission ADT/ADEI en DRAAF/SRFD transmettront les codes aux établissements dont les événements ont été retenus.

Les apprenants pourront accéder à un tutoriel qui détaille les manipulations à effectuer pour valoriser leur badge sur la page <https://openbadges.educagri.fr/?Printemps>

7 - Agenda

Les événements proposés devront avoir lieu entre **le 1er mars et le 30 juin 2024**.

Les dates des manifestations pourront être communiquées dès la rentrée 2023 aux SRFD et au plus tard **le 19 janvier 2024 pour transmission par les DRAAF/SRFD à la DGER au plus tard le 26 janvier 2024**.

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER

ANNEXES

1. Fil conducteur
2. Canevas de l'article de valorisation d'un événement Printemps des Transitions

Annexe 1

Le Printemps des Transitions Troisième édition – 2024

Proposition de fils conducteurs pour les établissements qui organisent un évènement

« Vis ma vie d'élève/d'étudiant en lycée agricole, école d'ingénieurs ou vétérinaire »
(Axe 1 du plan « Encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agro-écologie »)

Cibles principales : jeunes (3^{ème} à BTS).

- Message principal : sois au cœur des transitions, rejoins l'Aventure du vivant,
- Mise en œuvre : par les élèves de l'établissement engagés dans les transitions pour les élèves,
- En amont, communication à prévoir : Réseaux Sociaux (RS), sites internet des établissements, Préfecture, RS EPLEFPA, RS élèves, communiqué de presse (CP) presse locale, démarchages à la sortie des collèges, lycées de l'éducation nationale,
- Pendant : faire découvrir les actions des élèves ou étudiants sur les TAE (éco-responsable, engagement citoyen, ambassadeur, sciences participatives) par le biais de l'expérientiel : en cote, participation à des plantations de couverts végétaux, à des travaux pratiques en agroécologie (récolte, transformation, expérimentation...), à un atelier de médiation scientifique, à des soins sur animaux (sans antibiotiques, fourrages produits sur place...), à la préparation et au service de repas en restauration (lutte contre le gaspillage, protéines végétales,...),
- En aval : si des vocations naissent, envoi d'informations sur les formations vers les nouveaux intéressés (contacts mails à récupérer), articles sur sites internet, revue de presse.

« Enseigner autrement »

(Axe 2 du plan « Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agro-écologie et poursuivre les transitions ») :

Cibles principales : parents d'élèves, enseignants, les prescripteurs de l'orientation

- Message : l'enseignement agricole forme à des métiers innovants via des méthodes innovantes,
- Mise en œuvre : par la communauté éducative (enseignants, D1 à D3, cadres scientifiques...),
- En amont, communication à prévoir : associations de parents d'élèves, au rectorat via préfecture, réseaux sociaux, sites internet des établissements,
- Pendant : quelles nouvelles démarches pédagogiques ou scientifiques cohérentes avec les TAE sont développées par la communauté éducative de l'EPL ?
- En aval, communication à prévoir : vers de nouveaux partenariats pédagogiques, proposition de formations sur les transitions aux enseignants de l'éducation nationale. Contacts mails à récupérer, articles sur sites internet, revue de presse à produire.

« Les pieds dans l'exploit' »

(Axe 3 Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation et axe 4 Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes) :

Cibles principales : professionnels, collectivités, associations...

- Message : l'enseignement agricole peut inspirer vos projets, participation à la création de filières locales, de collectifs locaux, investit dans un avenir durable,
- Mise en œuvre : Par des enseignants et apprenants sur l'atelier technique, l'exploitation, le laboratoire de recherche
- En amont, communication à prévoir : RS Préfecture, CP presse locale et spécialisée, réseau partenaires professionnels, réseau chambres d'agriculture, RS Collectivités, sites internet des établissements,...
- Pendant : table ronde au cœur de l'exploitation (stabulation, serre, champ, ...) sur un projet d'expérimentation (TAE+, ...) et ses résultats avec DRAAF, partenaires professionnels dont agriculteurs, collectivités, apprenants, animée par la presse locale (radio, TV...),
- En aval, communication à prévoir : donner suite via des nouvelles possibilités de partenariats et projets, articles sur sites internet, revue de presse.

Annexe 2 : canevas Article

Nom de l'établissement :

Adresse :

Site internet :

Réseaux sociaux :

Contact (si besoin de précision) :

Interview réalisé auprès de :

- un membre de l'équipe de direction (D1 à D4, DEA)

- un enseignant.

Au choix, choisir un seul interlocuteur, préciser son nom, sa fonction.

N.B. : Calculer le nombre de signes « espace compris » :

Dans libre office : onglet outil/nombre de mots ;

Sous word : onglet outil/statistique.

En savoir plus sur la rédaction d'un article :

[Des outils pour mieux communiquer, le guide](#) (voir fiche 4)

Canevas de votre article :

Titre article (70 signes espaces compris)

Chapeau (200 signes) :

Information sur l'évènement en lui-même et l'esprit dans lequel il s'est tenu = deux lignes de résumé qui donne envie de lire l'interview

Corps de texte (1800 signes max pour les 4 questions)

Sous forme d'interview question/réponse

1/ Pouvez-vous présenter votre établissement ?

2/ Quel évènement était organisé dans le cadre du Printemps des transitions ?

Date, programme (les grandes lignes ou temps forts), objectifs, fréquentation, présence de partenaires, ce qui fait son originalité, son attractivité....

3/ Comment votre établissement intègre-t-il la thématique des transitions de façon générale ?
Il s'agit d'aborder à la fois les aspects techniques et pédagogiques

4/ Que retenir de l'évènement Printemps des transitions pour aujourd'hui et demain ?

Et aussi

Témoignage d'un élève : les transitions et moi

600 signes

Témoignage d'un partenaire ou d'un enseignant : les transitions et moi

600 signes

A joindre avec votre envoi :

1. **Des photos et les visuels de l'évènement :**

Une à deux photos (format paysage cad horizontal) de l'évènement

Attention !

Ces photos doivent être libres de droit. Mentionner le crédit (auteur) de la photo : cela peut être l'établissement. **Les envois de photos se font en pièce jointe, sous format jpeg, pas de photos dans les documents texte.**

2. Des articles de presse qui parlent de votre évènement :

presse écrite : *joindre le pdf*

publication internet : *indiquez le lien*